

## LIVRET DE FORMATION

### « UTILISATION DES TROD VHC et des TROD VIH 1 et 2 »

Conformément à l'arrêté du 1er août 2016 fixant les conditions de réalisation des tests rapides d'orientation diagnostique de l'infection par les virus de l'immunodéficience humaine (VIH 1 et 2) et de l'infection par le virus de l'hépatite C (VHC) en milieu médico-social ou associatif

#### **Prérequis :**

- Lire, écrire, parler et comprendre le français
- Faire partie d'une structure qui souhaite être habilitée à pouvoir effectuer des TROD VHC et VIH 1 et 2

#### **Objectifs : A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Utiliser des TROD VHC et des TROD VIH 1 et 2

**Durée :** 3 journées soit un total de 21h

#### **Modalité et délai d'accès :**

- Formation en présentiel
- Dates de session de formation (nous consulter)

**Nombre de participants :** 16 personnes maximum

#### **Méthode mobilisées : pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

Alternance entre enseignement théorique (présentations PowerPoint) et enseignement pratique (cas pratique) :

- compléter les connaissances sur les risques et les modes de transmission des hépatites virales, du VIH et des IST associés aux différentes pratiques des populations et individus rencontrés ;
- renforcer les capacités à mener des entretiens de prévention et de réduction des risques adaptés aux besoins des publics et au cadre particulier des entretiens pré et post-tests, incluant les capacités à mener un entretien d'annonce en cas de résultat positif d'un test
- acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une utilisation de TROD de l'infection par le VHC ou à VIH 1 et 2, au titre desquelles les dispositions sont fixées par le présent arrêté ;
- développer les capacités d'écoute et d'analyse sans jugement à l'égard des personnes et de leurs comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives.
- mise en situation et jeux de rôle
- Réalisation de 3 tests au minimum pour l'infection par le VHC et de 3 tests pour l'infection par les VIH 1 et 2, hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs. Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.

#### **Méthode d'évaluation :**

Les stagiaires seront soumis en fin de formation à des tests d'évaluation et des travaux pratiques afin de vérifier l'intégration des connaissances et des gestes professionnels.  
A l'issue de la session, un questionnaire sera rempli par les participants.

**Sanction :** Attestation de formation

**Responsable pédagogique :** Monsieur Frédéric CHAFFRAIX

**Tarifs :** nous consulter

**Accessibilité aux personnes handicapées :** nous consulter

**Contact :** Madame Sophie KAUFFMANN SAARBACH – 03.69.14.60.38

**Dates et Heures :** 9h à 17h  
9h à 17h30  
9h à 17h

**Lieu :** SOS hépatites Alsace-Lorraine  
21 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée – 67000 STRASBOURG

### Formation / Présentation du programme

	<u>          /          /          20</u>
8h30-9h00	ACCUEIL
9h00-11h00	FORMATION
11h00-11h15	PAUSE
11h15-12h30	FORMATION
12h30-13h30	DEJEUNER
13h30-15h30	FORMATION
15h30-15h45	PAUSE
15h45-17h00	FORMATION

#### ENSEIGNEMENT THEORIQUE

##### **I. – Principes juridiques et éthiques applicables en matière de dépistage.**

*Frédéric CHAFFRAIX, Responsable du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace*

Information de la personne concernée, règles relatives au recueil du consentement éclairé, secret médical et professionnel vis-à-vis des personnes dépistées, de leur entourage et de leurs partenaires éventuels, principes de conservation des données à caractère personnel (loi CNIL).

##### **II. – Volets Prévention combinée et prise en charge.**

*Frédéric CHAFFRAIX, Responsable du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace*

**III. – Organisation du système de soins et de la prise en charge médico-sociale pour les patients infectés par les virus de l'hépatite B ou C, y compris pour les personnes détenues, et incluant l'orientation d'aval après le dépistage.**

*Dr Maude ROYANT, Médecin du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace*

##### **IV. – Principes et bases de la relation aidant-aidé.**

*Dr Maude ROYANT, Médecin du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace*

*Clara DJOUADI, Chargée de projet en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine*

- Information-conseil.
- Intervention motivationnelle brève.
- Entretien pré et post-test, avec rendu d'un test positif.
- Discussion.

##### **V. – La conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.**

*Dr Maude ROYANT, Médecin du Service Expert de Lutte contre les Hépatites Virales d'Alsace*

	<u>    </u> / <u>    </u> / <b>20</b>
<b>8h30-9h00</b>	<b>ACCUEIL</b>
<b>9h00-13h30</b>	<b>FORMATION</b>
<b>13h30-14h30</b>	<b>DEJEUNER</b>
<b>14h30-17h00</b>	<b>FORMATION</b>
<b>17h00-17h30</b>	<b>QUESTIONNAIRE DE VERIFICATION DE CONNAISSANCES EVALUATION DE LA FORMATION</b>

### **ENSEIGNEMENT THEORIQUE SUITE ET ENSEIGNEMENT PRATIQUE\***

#### **VI. – Infection à VIH, hépatites virales chroniques et autres infections sexuellement transmissibles (IST). *Emmanuel BOUTANT, PhD – Maître de Conférences en Virologie***

- Epidémiologie
- Définition et symptômes.
- Prévention.
- Informations sur les risques associés: risques sexuels et risques liés à la consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues illicites).

#### **VII. – Les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) de l'infection par le VHC ou à VIH 1 et 2.**

*Clara DJOUADI, Chargée de projet en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine*

*Caroline TAVERNIER, Chargée de mission en promotion de la santé SOS Hépatites Alsace-Lorraine*

- Les différents types de tests.
- Leur stockage.
- Leurs principes d'utilisation et de réalisation, dans le respect du mode opératoire mentionné dans la notice du fabricant du test.
- L'interprétation des résultats.
- Les règles d'asepsie et d'hygiène, notamment lors des prélèvements de liquides biologiques.
- Les règles d'élimination des déchets d'activité de soins à risques infectieux (DASRI), notamment le tri, la manipulation des collecteurs de DASRI et leur entreposage, ainsi que les formalités relatives à leur élimination (convention avec la société de collecte et bordereau de suivi).
- Le processus de signalement auprès de l'ANSM au titre de la réactovigilance de toute défaillance ou altération d'un réactif susceptible d'entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes (art. L. 5222-3 du code de la santé publique).

#### **\*Contenu de l'enseignement pratique :**

La formation pratique comprend :

I. Un temps de réflexion en groupe sur l'analyse de ses propres attitudes vis-à-vis des comportements sexuels ou de consommation de substances psychoactives d'autrui.

II. Une mise en situation de chaque participant sur l'information-conseil pré et post-test, mettant en pratique les bases de l'entretien motivationnel et comprenant au minimum un jeu de rôle comme usager et comme professionnel réalisant un test rapide, incluant l'annonce d'un résultat positif.

III. La réalisation de 3 tests au minimum pour l'infection par le VHC et de 3 tests pour l'infection par les VIH 1 et 2, hors condition d'intervention, sous le contrôle d'un formateur référent, lui-même préalablement formé à la réalisation de ces tests. Cette formation pratique comprend les gestes de tri des DASRI et la manipulation des collecteurs.

Les tests ainsi réalisés doivent permettre de visualiser au moins un résultat positif.

**9h-17h**                           /      / **20**  
**RETOUR ET ECHANGES SUR EXPERIENCE**